

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-OURS TENUE LE 4 DÉCEMBRE DE L'AN 2023, À 19 H 00 AU CENTRE PAROISSIAL LÉO-CLOUTIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Saint-Ours tenue le 4 décembre de l'an 2023, à 19 h 00 au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Lise Couture
Pierre Morin
Robert Vallée

Luc Bertrand
Robert Beaudreault
Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis.

Madame Rachel Forest, greffière adjointe, est également présente.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI)
4. Adoption des prévisions budgétaire 2024
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice générale atteste qu'un avis de convocation a été remis à chacun des membres du conseil et que l'avis public préalable à l'adoption du plan triennal d'immobilisation et de l'adoption des prévisions budgétaires 2024 a été diffusé conformément aux dispositions de la Loi ;

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19h27.

3 personnes étaient présentes.

2023-12-1731

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture
Appuyé par le conseiller Robert Vallée
et il est résolu unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

2023-12-1732

3. **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)**

CONSIDÉRANT l'article 473.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault
Appuyé par le conseiller Pierre Morin
et il est résolu unanimement

D'APPROUVER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

DE distribuer un document explicatif de celui-ci, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité dans le journal Le Chef-Lieu, édition de décembre 2023.

2023-12-1733

4. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2024**

CONSIDÉRANT que le maire, monsieur Sylvain Dupuis, a commenté les prévisions budgétaires 2024 pour chacun des postes « revenus et dépenses »;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du cahier des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires sont présentées comme suit :

REVENUS	
Taxes foncières	2 021 109.19 \$
Dette Saint-Ours	362 234.61 \$
Tarification pour services municipaux	593 742.85 \$
Païement tenant lieux de taxes	18 700.00 \$
Services rendus	16 300.00 \$
Services rendus (St-Roch)	85 708.15 \$
Autres services rendus	128 530.00 \$
Imposition de droits	87 000.00 \$
Amendes et pénalités	3 000.00 \$
Intérêts	12 500.00 \$
Autres revenus	71 500.00 \$
Dotacion spéciale de fonctionnement 2020-2024	90 971.00 \$
TOTAL - REVENUS	3 491 295.80 \$
SUBVENTIONS	
Sécurité publique	19 500.00 \$
Voirie	55 000.00 \$
Hygiène du milieu (égout, racc. Aqueduc, autres)	5 928.00 \$
Loisirs et culture	72 000.00 \$
TOTAL - SUBVENTIONS	152 428.00 \$
AFFECTATIONS	
<i>Affectation du surplus affecté</i>	70 000.00 \$
TOTAL - AFFECTATIONS	70 000.00 \$
GRAND TOTAL - REVENUS	3 713 723.80 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	104 337.29 \$
Application de la loi	600.00 \$
Gestion financière et administrative	509 621.36 \$
Grefe / élection	6 775.00 \$
Évaluation municipale	36 575.00 \$
Hôtel de ville	28 448.04 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	686 356.69 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	273 240.00 \$
Centre d'appel 9-1-1	8 000.00 \$
Protection incendie (fonctionnement général)	264 161.04 \$
Sécurité civile	5 875.00 \$
Fourrière	6 000.00 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	557 276.04 \$

RÉSEAU ROUTIER	
Voirie municipale et Infrastructure	390 703.36 \$
Enlèvement de la neige	200 666.00 \$
Éclairage de rues	7 500.00 \$
Circulation et stationnement	16 500.00 \$
Transport Collectif MRC	32 823.00 \$
TOTAL - RÉSEAU ROUTIER	648 192.36 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable (régie)	129 192.00 \$
Réseaux distribution de l'eau (local)	74 070.84 \$
Traitement des eaux usées (St-Ours/St-Roch)	155 833.00 \$
Réseaux d'égouts et stations pompages	53 547.00 \$
Traitement des eaux usées Grande Ourse	38 370.00 \$
Installation septiques	5 500.00 \$
Contrat enlèvement matières résiduelles	204 437.00 \$
Nettoyage cours d'eau	450.00 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	661 399.84 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	
Déneigement O.M.H.	1 100.00 \$
Participation O.M.H.	3 350.00 \$
TOTAL - SANTÉ & BIEN-ÊTRE	4 450.00 \$
AMÉNAGEMENT & URBANISME	
Urbanisme et zonage	107 481.92 \$
Promotion et développement	16 350.00 \$
Quote-part Développement Économique - MRC	38 223.00 \$
Quote-part Office Tourisme, M.R.C.	8 750.00 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT & URBANISME	170 804.92 \$
LOISIRS & CULTURE	
Administration et activités récréatives	146 298.27 \$
Camp de jour	41 280.31 \$
Centre des loisirs Richard-Gosselin	22 394.00 \$
Patinoire	7 782.00 \$
Chalet et terrain des loisirs	23 934.00 \$
MRC (supralocal & autres)	28 262.00 \$
Centre paroissial (Léo-Cloutier)	31 636.00 \$
Bibliothèque	42 759.00 \$
Patrimoine	500.00 \$
Maison de la Culture	19 320.00 \$
Embellissement	- \$
Autres (subvention aux organismes, politique etc.)	14 000.00 \$
TOTAL - LOISIRS & CULTURE	378 165.58 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Frais de financement, escompte, intérêts...	141 834.61 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	141 834.61 \$
SOUS-TOTAL	3 248 480.04 \$

DETTES À LONG TERME	
Remboursement en capital	220 400.00 \$
Remboursement du fonds roulement	47 200.00 \$
TOTAL - DETTES À LONG TERME	267 600.00 \$
SOUS-TOTAL	3 516 080.04 \$
IMMOBILISATIONS	
Sécurité publique	119 278.76 \$
Voirie	50 000.00 \$
Urbanisme	365.00 \$
Loisir et culture	28 000.00 \$
TOTAL - IMMOBILISATIONS	197 643.76 \$
GRAND TOTAL - CHARGES	3 713 723.80 \$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier
Appuyé par le conseiller Luc Bertrand
et il est résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, telles que présentées, et d'entériner les augmentations salariales accordées aux élus et aux employés municipaux (IPC septembre Montréal).

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions portant exclusivement sur le plan triennal d'immobilisation et les prévisions budgétaires 2024.

2023-12-1734

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture
Appuyé par la conseillère Sophie Poirier
et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Sylvain Dupuis,
Maire

Rachel Forest,
Greffière adjointe

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.